



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Projet de centre national de ressources sur la cérébrolésion

Question écrite n° 17380

Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur le projet de centre national de ressources sur la cérébrolésion porté par l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens, France Traumatisme crânien et le groupe UGECAM de l'assurance maladie. Ce projet a été inscrit au plan d'action de la Conférence nationale du handicap d'avril 2023, pour une mise en œuvre prévue en 2024/2025. Ce centre national permettra de rassembler dans un même lieu les compétences sur un handicap encore largement méconnu qui, pourtant, constitue la première cause de handicap acquis chez les adultes en âge de travailler. Ainsi, il apparaît très important d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de telles lésions cérébrales, mais aussi d'apporter un soutien fort à l'entourage de celles et ceux victimes de cérébrolésion. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser le financement qui sera consacré à ce centre national, tant attendu par les blessés et leurs familles, et de bien vouloir lui confirmer le calendrier de mise en œuvre.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17380

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3149

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)